

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 655 18/06/1952

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
18 juin 1952

Numéro JO  
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro  
1 juillet 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir dans la Métropole, est accordé à M. Grandidier (Jacques), adjoint technique de 3e classe du Cadre général des Travaux publics de la France d'Outre-Mer. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Le Cannet (Alpes-Maritimes) seront délivrées à l'intéressé qui voyagera accompagné de son épouse et de ses quatre enfants âgés respectivement de 8 ans, 5 ans 1/2, 4 ans et 1 an 1/2 (groupe IV).